

Déclaration de Djibouti à l'EPU de ~~Mar~~ l'Egypte

69
70

20^e session de l'EPU

05-11-2014

Monsieur le président

Nous souhaitons une chaleureuse bienvenue à la délégation Egyptienne dirigé par S.E.M Ibrahim El Heneidy, Ministre de la justice transitionnelle et des affaires parlementaires et nous la félicitons pour la présentation réussie de leur rapport national.

Nous apprécions l'approche participative et consultative globale menés par la commission nationale des droits de l'homme auprès de l'ensemble des institutions publiques et des organisations non gouvernementales pour élaborer ce présent rapport qui rend compte de façon réaliste l'évolution de la situation des Droits de l'Homme et de liberté en Egypte.

Djibouti a toujours eu foi en la capacité des autorités Egyptienne à gérer une transition politique apaisée, construire les institutions solides et engager des réformes audacieuses visant à l'élargissement de l'espace publique, la garantie de libertés fondamentales et le renforcement de l'Etat de droit.

Dans le cadre de cet examen, Djibouti souhaiterait formuler deux recommandations suivantes :

- 1) Poursuivre les reformes engagées pour rétablir un Etat des droits et de démocratie
- 2) Poursuivre les efforts engagées pour éradiquer les mutilations génitales féminines

Enfin , nous formulons nos vœux de plein succès à l'Egypte dans l'accomplissement de ses objectifs vers la pleine réalisation des Droits de l'Homme.

Je vous remercie de votre attention